**Résumé**

**THESE DE KORAHIRE AWOUHIDIA JOEL**

**Thème : la faune sauvage à la forêt classée et ranch de gibier de Nazinga**

L’objectif de cette thèse est de proposer une approche de gestion participative des ressources fauniques de la Forêt Classée et Ranch de Gibier de Nazinga (FC/RGN) en vue de l’amélioration des conditions de vie des populations riveraines et la conservation de la faune sauvage.

La Forêt Classée et Ranch de Gibier de Nazinga située dans le sud du Burkina-Faso est source de conflits d’intérêts entre l’administration du ranch et les populations riveraines. Cette situation conflictuelle trouverait son explication d’une part, dans la marginalisation des riverains dans le partage des bénéfices financiers issus de la valorisation de la faune, et d’autre part, dans les différentes formes de pression exercées par les riverains sur la faune du Nazinga, surtout le braconnage (conflits humains-faune).

L’analyse des impacts montre que la contribution de la FC/RGN et de ses partenaires au développement socioéconomique des villages riverains est globalement positive. Des emplois ont été crées ainsi que des infrastructures routières, ce qui a renforcé le pouvoir d’achat des riverains et favorisé les échanges inter villages. Cependant, les dégâts causés par les éléphants dans les exploitations agricoles, l’insuffisance des infrastructures sociales de base et le mauvais fonctionnement de certains mécanismes incitatifs mis en place par le ranch (droits d’usages et le Fonds d’Intérêt Collectif, etc.), ont considérablement désillusionnés les riverains.

Il apparait que l’acquisition d’ *« infrastructures hydrauliques »* et *« sanitaires »* par les villageois, ainsi que les *« revenus directs »* que leur verse le ranch au titre d’emplois, sont entre autres les facteurs qui augmentent leur probabilité de participation à la conservation de la faune sauvage. Par contre, avoir un *« revenu agricole »* élevé ou disposer d’un *« emploi secondaire »* indépendant du ranch,a une incidence négative sur leur probabilité de participation.

Nous suggérons le transfert d’une partie des recettes du ranch vers les populations riveraines en contre partie d’une surveillance du ranch par ces dernières. Ainsi des blocs de conservation seront érigés et confiés à la surveillance de chaque village riverain. A la fin de chaque saison de chasse, un inventaire général de la faune va permettre d’apprécier le degré d’effort de conservation de l’ensemble des villages. Ensuite, les relevés d’infractions constatées sur chaque bloc de conservation permettront d’établir le niveau d’effort individuel de chaque village. Les villages ayant coopérés bénéficient outre des transferts monétaires, de privilèges supplémentaires pour la saison de chasse suivante comme l’exclusivité sur les offres d’emplois au RGN, un meilleur accès aux ressources halieutiques, etc.

**Mots clés** **:** Faune sauvage, Ranch de Gibier de Nazinga, aléa moral, gestion participative, modèle bioéconomique